

ANDRÉ MIQUEL

Les bibliothèques universitaires

rapport au ministre d'État
ministre de l'Éducation nationale
de la Jeunesse et des Sports

André Miquel

C'était à Sauvigny,
les 20 et 21 mai 2010.

Martine et Nelly étaient là,
gérant le transfert de ma
bibliothèque... et plus encore:
m'entourant, en ces moments

LES BIBLIOTHÈQUES UNIVERSITAIRES

Rapport au ministre d'État
ministre de l'Éducation nationale,
de la Jeunesse et des Sports

en feu dans au cœur du récit
homme. Je ne les oublierai
jamais toutes deux.

André Miquel

Sommaire

Lettre de mission de M. Lionel Jospin, *ministre d'État, ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports*

Composition de la Commission

Préliminaires

I - Les étudiants et les bibliothèques

II - Les capacités d'accueil et les services offerts

III - Les personnels

IV - Les statuts

V - L'acquisition et la gestion des fonds

VI - La coopération entre bibliothèques

Conclusion

Annexe : liste des administrations, organismes, associations et syndicats entendus par la Commission

*Le Ministre d'État,
Ministre de l'Éducation Nationale,
de la Recherche et des Sports*

PARIS, le 2 juin 1988

CAB 1 / N° 10

Monsieur le professeur,

Je vous remercie d'avoir accepté la mission que j'entends vous confier sur le problème des bibliothèques universitaires. Je souhaite que vous procédiez à un tour d'horizon complet des problèmes qui affectent ce secteur et que vous élaboriez des propositions susceptibles de constituer les lignes directrices d'un effort pluriannuel de rénovation de ces bibliothèques.

Votre mission s'étend notamment aux points suivants :

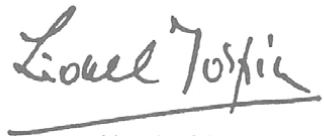
- capacité d'accueil, maintenance et développement des infrastructures immobilières ;
- achats de livres et abonnements aux revues ;
- problèmes des personnels ;
- fonctionnement des services de lecture, de prêt et de prêt interbibliothèques ;
- fonctionnement des bibliothèques en service commun et en réseaux ;
- fonctionnement du catalogue collectif national des périodiques ;
- projet de catalogue des ouvrages.

Je souhaite avoir votre avis sur les résultats actuels de la politique d'informatisation des bibliothèques.

Vous disposez, pour mener à bien votre travail, de l'appui de mes services et notamment, celui de la direction des Bibliothèques et de l'Information scientifique et technique.

Je vais informer M. le ministre de la Culture et de la Communication de votre mission en lui demandant de faciliter votre travail pour ce qui est des liaisons que vous jugerez nécessaires avec les établissements ou les services qui dépendent de lui.

Je vous prie de croire, monsieur le Professeur, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Lionel JOSPIN

Monsieur André MIQUEL
Professeur au Collège de France
52, rue du Cardinal Lemoine
75005 Paris

Le présent rapport a été établi à partir de données recueillies sur l'ensemble des bibliothèques universitaires de France, auprès des administrations, organismes, associations professionnelles et syndicats concernés.

Malgré quelques rares exceptions et de notables efforts consentis ces dernières années, le constat est très alarmant : moitié moins de places que le minimum nécessaire, deux fois moins de personnel et 4 à 9 fois moins de volumes que chez nos voisins européens, horaires d'ouverture très insuffisants...

L'effort à entreprendre en termes de moyens est sans commune mesure avec les budgets consacrés jusqu'à présent en France pour les bibliothèques ; il devra comporter :

- de nombreuses créations de postes ;
- un investissement dont l'importance nécessitera l'étalement sur 10 ans ;
- une augmentation très significative du budget de fonctionnement annuel.

Parallèlement à l'accroissement des moyens, devra être conduite une politique très résolue de dynamisation de tout ce secteur.

La réalisation, annoncée par le président de la République, d'une très grande bibliothèque doit couronner un système d'information en réseau, coordonné au niveau national, qui, sans les bibliothèques universitaires ou avec des bibliothèques exsangues, perdrait une grande partie de sa raison d'être.

Notre pays ne doit pas demeurer le parent pauvre de l'Europe documentaire.



9 782110 021403

Prix : 45 F

Imprimé en France

ISBN : 2-11-002140-3

ISSN : 0981-3764

DF 1851

La Documentation Française

29-31, quai Voltaire - 75340 Paris - Cedex 07

Tél. : (1) 40.15.70.00

Télex 204826 DOCFRAN PARIS

